

Commune de Varennes-Les-Narcy

date de dépôt : 30/07/2025

date d'affichage de l'avis de dépôt : 04/08/2025

demandeur : Monsieur Sébastien MARIAULT

pour : construction d'une extension d'une maison comprenant un garage clos et une charetterie

adresse terrain : 4 rue de l'Ouche Lieu-dit « Villatte » 58400 VARENNES-LES-NARCY

ARRÊTÉ n° 2025-35
autorisant un permis de construire
au nom de la commune

Le Maire de Varennes-Les-Narcy,

Vu la demande de permis de construire présentée le 30 juillet 2025 par Monsieur Sébastien MARIAULT demeurant 4 rue de l'Ouche Lieu-dit « Villatte » 58400 VARENNES-LES-NARCY,

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'une extension d'une maison comprenant un garage clos et une charetterie,
- sur un terrain situé 4 rue de l'Ouche Lieu-dit « Villatte » 58400 VARENNES-LES-NARCY,
- pour une emprise au sol créée de 51m²,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 12/02/2007 et mis à jour les 05/09/2018 et 22/08/2022,

Considérant que la construction est implantée en limite séparative,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le permis de construire est ACCORDE sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2 du présent arrêté.

Article 2 :

La construction devra se situer strictement sur la limite, aucun élément ne devra empiéter sur le fond voisin (débord de toit, etc).

Fait à Varennes-Les-Narcy, le 23/09/2025

Le Maire-Adjoint
Délégué à l'Urbanisme
Serge BULIN

